

INGENIEUR spécialité INFORMATIQUE option Systèmes d'Information (ISI)

En contrat de professionnalisation

Orientation et Formation
Professionnelle

Toutes nos offres sur :
www.arfp.asso.fr

Contact secrétariat

Audrey LEROY
03.89.32.46.46 Poste 4541
audrey.leroy@arfp.asso.fr

Nombre de places

12 places

Dates

Nous contacter

Durée

2 ans

Rythme

En alternance 2 semaines en
centre de formation et
6 semaines en entreprise

Horaires

du lundi 8h au vendredi 12h

Modalités d'accès et conditions d'inscription

- Avoir la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- Une expérience professionnelle dans la spécialité
- Un niveau de qualification suffisant, est exigé pour la délivrance du diplôme d'ingénieur.

Financement de la formation

Coûts pris en charge par
l'OPCA de l'entreprise
Rémunération prise en charge
par l'Employeur

Association Loi 1908

Objectifs pédagogiques

L'ingénieur en Informatique est un spécialiste de la conception, de la réalisation, de la mise en oeuvre de systèmes d'informations et d'architectures réseaux. Il sera à même de :

- Conduire des projets multidisciplinaires, domestiques ou internationaux en réponse aux problématiques " métiers " des entreprises.
- Trouver la bonne adéquation technico/économique entre les possibilités offertes par l'état de l'art et les besoins des entreprises.
- Mettre en oeuvre une démarche qualité et d'un audit informatique.
- Mobiliser et coordonner le travail d'une équipe.
- Gérer des ressources humaines.

Programme

Enseignement de la spécialité :

Les enseignements de la spécialité : 5 UE soit 30 ECTS.

Urbanisation des systèmes d'information
ITIL et la gestion des services des systèmes d'information
Modélisation optimisation
Evaluation de performances et sûreté de fonctionnement
Management
Management social pour ingénieurs et communication en entreprise.
Management et organisation des entreprises
Pour validation RNCP Concepteur architecte informatique (CPN11)
Test anglais (bulat niv 2)
Audit et gouvernance
2 ans d'expérience professionnelle en informatique ou 3 ans hors domaine + stage 3mois

Sciences et méthodes de l'ingénieur :

Les sciences et méthodes de l'ingénieur : 30 ECTS

- 12 ECTS de formation générale dans les domaines économique, juridique, du management social, et de communication générale.
- 12 ECTS de formation spécifique « management pour l'ingénieur et communication pour l'ingénieur ».
- 6 ECTS d'anglais : obtention du Bulats niveau III.

Ingénierie des systèmes d'informations
Audit et gouvernance
Méthodes avancées
Management de projet pour l'ingénieur
L'ingénieur au XXIème siècle
Information et communication pour l'ingénieur
Pour validation diplôme d'Ingénieur option ISI (CYC12)
Préparation, rédaction, et soutenance du mémoire
et 3 ans d'expérience professionnelle dont 2 ans dans le domaine
Test anglais (bulat niv 3)

Le « mémoire » (45 ECTS)

Le sujet de mémoire correspond à une mission d'ingénieur dans l'entreprise.

Le travail effectif sur le sujet du mémoire s'étend sur un semestre à temps plein soit 30 ECTS.

Il est précédé par une période d'au moins 6 semaines consacrée à la définition du sujet et l'organisation du travail. Il se poursuit par 6 semaines d'exploitation des résultats, de rédaction du mémoire et de préparation de la soutenance. 15 ECTS sont associés à ces deux séquences.

L'expérience professionnelle (15 ECTS)

Une expérience professionnelle dans la spécialité et à un niveau de qualification suffisant, est exigée pour la délivrance du diplôme d'ingénieur.

Domaines d'applications

A l'issue de la formation les ingénieurs pourront travailler en tant que chefs de projet dans le domaine des systèmes d'informations tels que :

- l'ingénierie et développement applicatifs des systèmes d'informations
- l'intégration des systèmes d'informations au sein des organisations
- la mise en oeuvre des infrastructures techniques

Une formation ouvrant sur de nombreux emplois

Ingénieur en informatique	Architecte de système d'information	Responsable de système d'information métier
Ingénieur en système d'information	Urbaniste de système d'information	Auditeur informatique
Administrateur de bases de données	Architecte de base de données	Chef de projet maîtrise d'ouvrage

Public

Adultes de plus de 18 ans ayant la reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés.

Les candidats passent un examen d'admission pour intégrer l'école d'ingénieurs du Cnam (EICNAM) et accéder au cycle de spécialisation.

L'admission à l'examen se fait sur présentation d'un dossier, suivie d'un entretien individuel.

Des admissions en cours de cycle de spécialisation peuvent se faire par VES ou VAE conformément à la loi, sachant qu'au moins deux inscriptions consécutives à l'EICnam sont obligatoires pour la délivrance du diplôme d'ingénieur.

Pré requis et aptitudes

- Titre de niveau II ou supérieur dans la spécialité informatique
- Expérience professionnelle
- Lecture de textes simples en anglais souhaitée
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Capacités gestuelles suffisantes pour la frappe au clavier

Evaluation

- Avoir acquis l'ensemble des ECTS du cycle préparatoire correspondant aux UE (note minimale 10/20 ou VES ou VAE) et à la validation de l'expérience professionnelle.
- Avoir satisfait à l'examen d'admission.
- Avoir acquis l'ensemble des ECTS du Cycle de spécialisation correspondant aux UE (note minimale 10/20 ou VES ou VAE et obtention du Bulats niveau 3 en anglais), à la validation de l'expérience professionnelle et au mémoire.
- Le diplôme est délivré par le jury national dans la spécialité.

Validation

Ingénieur diplômé de l'école d'ingénieurs du Cnam spécialité informatique

3 ans d'expérience professionnelle sont exigés lors de la délivrance du diplôme (dont 2 ans dans la spécialité à un niveau de qualification suffisant).

Intervenants

Formateurs agréés du CNAM et du CRM

Lieu

Dans les locaux du Centre de Réadaptation de Mulhouse avec périodes de stages dans des entreprises, collectivités locales ou territoriales, associations.

Autres services

- Accompagnement médical, psychologique et social
- Aménagement de poste le cas échéant (ergothérapeute)
- Hébergement : chambre avec sanitaires individuels dans le Centre ou studios à l'extérieur
- Restauration : self-service 7j / 7 avec possibilité de régime adapté
- Sports et Loisirs : piscine, gymnase, salle de musculation, club théâtre, foyer socioculturel